



Communiqué de presse

Paris Orléans détient 57,5% du capital de Concordia BV

Le 17 juillet dernier, Paris Orléans annonçait qu'elle envisageait de prendre le contrôle de Concordia BV.

Le 25 septembre 2007, Paris Orléans annonçait la signature des accords définitifs.

Ce jour, Concordia BV a cédé à Rothschilds Continuation Holdings sa participation de 32,1% dans le capital de Rothschild & Cie Banque et a procédé à une réduction de capital inégalitaire en numéraire d'un montant de 118 millions d'euros au profit de Sir Evelyn de Rothschild. Il résulte de ces opérations une augmentation mécanique et définitive du pourcentage de participation de Paris Orléans dans Concordia BV de 50% à 57,5%.

Paris-Orléans soumettra à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, prévue pour janvier 2008, les apports en nature de titres Concordia BV à Paris Orléans par la branche anglaise de la famille Rothschild et l'augmentation de capital correspondante. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, Paris-Orléans détiendra, à la suite de ces apports et d'acquisitions en numéraire de titres Concordia BV, 100% du capital de Concordia BV.

Paris, le 20 novembre 2007